

BARÈMES DES INDEMNITÉS D'ARBITRAGE SAISON 2020/2021

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

0.401 € du kilomètre avec un minimum à percevoir de 40 € (Distance Aller + Retour) La distance de référence est celle indiquée dans FOOT CLUB.

Les montants sont arrondis au 1/10 d'Euro le plus proche

Compétitions FOOT DIVERSIFIE

(Entreprise : championnat excellence, coupe Paul Gateaud et challenge) (Loisir : Coupe)

Remboursement unique quel que soit le nombre de kilomètres parcourus : 50€

Compétitions FUTSAL

Plateau sur la demi-journée : Forfait de 40€

Plateau sur la journée : **Forfait de 70 €**

Compétitions FUTSAL SENIORS : **Forfait de 40 €**

INDEMNITES DE PREPARATION : MATCHES SENIORS (championnat et coupe)

CATEGORIE	MONTANT EN EUROS 2020/2021
D1	35
D2	32
D3	29
D4	25
D5	22
Arbitre Assistant	24
Coupe Xavier Bouvier	35
Coupe René Giraud	25
Féminines à 11	23
Féminines à 8	15
Match supplémentaire	En fonction du niveau de compétition

INDEMNITES DE PREPARATION : MATCHES JEUNES (championnat et coupe)

CATEGORIE	MONTANT EN EUROS 2020/2021
U18	23
U15	17
Arbitre Assistant	15
U13 à 8 (match, plateaux...)	60 (frais de déplacement compris)
Match Supplémentaire	En fonction du niveau de compétition

NOTA : POUR LE KILOMETRAGE, COMPTER LE TRAJET ALLER ET RETOUR.

LE LOGICIEL FOOT CLUB SERT DE BASE DE REFERENCE EN CAS DE CONTESTATION D'UN CLUB OU VERIFICATION EVENTUELLE DU DEPARTEMENT ARBITRAGE.